

*Initiatives ministérielles*

nous dit que pour ce qui est du tarif de l'Est, la subvention a été supprimée le 15 juillet 1989.

Je voudrais revenir sur d'autres propos tenus par le ministre au sujet de ce projet de loi. Il a déclaré qu'il allait stimuler la créativité et l'innovation et permettre à l'industrie de tirer parti de débouchés imprévus, ce qui ne limitera plus les possibilités de réduction des coûts.

Je voudrais que le ministre répète cela aux 1 200 travailleurs qui occupent des emplois visés par ce projet de loi. Allez dire cela aux 320 employés des sociétés de transport et aux 295 employés des minoteries de l'ouest du Canada, aux 75 travailleurs des ports de la baie Georgienne, aux 85 de Halifax et de Saint John, ainsi qu'aux 402 autres du centre du Canada. La ministre voudra peut-être répéter ses déclarations devant ces travailleurs. Je suis convaincu qu'elle apprendrait bien des choses.

Pourquoi devrions-nous croire quoi que ce soit venant de ce gouvernement puisque rien ne marche jamais. Aucune de ses promesses n'aboutit. Souvenez-vous des grands projets des conservateurs lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir il y a près de cinq ans et demi. Le gouvernement devait assainir notre économie sans, bien sûr, toucher aux programmes sociaux. Mais voilà qu'en 1990, le Canada et son économie sont dans un marasme. L'inflation est à la hausse, le chômage croît, les taux d'intérêt flambent. Jamais auparavant n'avons-nous vu un tel écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains. La dette a doublé en cinq ans et demi. Notre surplus commercial est au plus bas des 10 dernières années et le poids des taxes s'alourdit constamment. En 1991, si les conservateurs donnent suite à leurs intentions, nous serons frappés à nouveau, cette fois, par la fameuse taxe sur les produits et services.

Les conservateurs sont tombés à bras raccourcis sur VIA Rail. Ils ont privatisé le régime d'assurance-chômage et ont mis fin à l'universalité de prestations sociales par leur disposition inéquitable dite de récupération.

Le gouvernement affirme qu'il économisera entre 40 millions et 60 millions de dollars en éliminant la subvention au tarif de l'Est. J'affirme, moi, que cette économie ne peut pas être calculée hors contexte. Je rappelle certaines autres compressions contenues dans le budget du printemps dernier. Je sais que c'est pénible à entendre pour les conservateurs, mais je crois qu'il faut les rappeler. L'assurance-récolte a été amputée de 200 millions de dollars, le programme de remise en état des voies ferrées a perdu 48 millions de dollars, les paiements anticipés pour le grain ont été diminués de 54 millions, la Société du crédit agricole a perdu 15 millions et la Commission canadienne du lait 12 millions. Compressions, compressions et encore des compressions; 399 millions de dollars en tout au titre des programmes de soutien du revenu

agricole. Tout s'envole en fumée. On ne pouvait choisir pire moment.

On prévoit que le revenu agricole baissera de 39 p. 100 dans tout le pays cette année. Le vieux dicton, les temps sont durs avec les conservateurs, est particulièrement vrai en 1990. Il semble que les conservateurs soient déterminés à continuer de sabrer, même si cela n'a aucun sens.

Regardez leurs priorités. Ils veulent supprimer la subvention sur les tarifs de l'Est et économiser quelques millions de dollars, après avoir augmenté les taxes sur l'alcool et le tabac de 475 millions de dollars dans le dernier budget. Entre temps, ils laisseront tranquilles plus de 100 000 sociétés qui ne paient aucun impôt et qui ont gagné au total 25 milliards de dollars. On se demande réellement quelles sont leurs priorités.

Cependant, les conservateurs s'en prendront aux agriculteurs et aux travailleurs des ports et des meuneries. Avec le programme des tarifs de l'Est, la région de l'Atlantique s'est révélée un bon marché pour les producteurs de l'Ouest. Regardez les chiffres. L'hiver dernier, la Commission canadienne du blé a transporté plus de 175 000 tonnes de grain vers les ports de Halifax et de Saint John, ce qui représente 400 000 tonnes par année.

Avec la disparition du tarif de l'Est, la région de l'Atlantique devra songer à faire ses achats ailleurs. Elle n'a pas le choix; c'est une question de survie. Les producteurs de la région de l'Atlantique ne peuvent approvisionner leur propre marché. Ils ne répondent qu'à 20 p. 100 des besoins de la Nouvelle-Écosse, à 35 p. 100 de ceux du Nouveau-Brunswick et à environ 80 p. 100, je crois, de ceux de l'Île-du-Prince-Édouard.

La disparition du tarif de l'Est imposera une charge énorme aux éleveurs et aviculteurs de la région de l'Atlantique et, naturellement, elle fera perdre aux agriculteurs de l'Ouest un marché qui leur était acquis.

On ne peut demander aux gens de l'Atlantique d'accepter la situation sans rien dire. Ils n'ont pas froid aux yeux et ils ne se laisseront pas faire.

Considérons, si vous le voulez bien, ce que propose la Commission des transports des provinces de l'Atlantique. Elle présente trois options qui pourraient contrebalancer la perte du tarif de l'Est.

Premièrement, importer de l'orge, du blé et de l'avoine de France et d'autres pays d'Europe. Ces pays pourraient approvisionner la côte est à meilleur prix que les sources canadiennes. Ce n'est assurément pas une bonne nouvelle pour l'ouest du Canada. La Commission des transports des provinces de l'Atlantique propose comme deuxième option de demander au gouvernement fédéral d'abolir le droit compensateur sur le maïs américain. Sa troisième option est d'utiliser des trains-blocs pour amener le grain